

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT »

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine -

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT-MONOPRIX » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 10 juin 2016. Ces états sont accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes : Mme Kalthoum BOUGUERRA et Mr Hichem BESBES.

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

BILAN CONSOLIDE

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	31/12/2015	31/12/2014	<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	NOTES	31/12/2015	31/12/2014
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				<u>CAPITAUX PROPRES (part du groupe)</u>			
Actifs immobilisés				Capital social	15	39 938 746	33 282 288
Ecart d'acquisition	5	39 869	39 869	Actions propres		47 006	47 006
Amortissements		(39 869)	(39 869)	Réserves consolidées	16	25 305 420	36 000 798
Immobilisations incorporelles	6	22 112 840	21 387 927	Résultat consolidé de l'exercice	17	3 601 654	2 049 512
Amortissements		(19 482 015)	(18 590 093)	<u>INTERETS MINORITAIRES</u>		68 892 826	71 379 604
Immobilisations corporelles	7	279 087 400	291 669 121	Parts des intérêts minoritaires dans les réserves consolidées		18 409 387	30 798 437
Amortissements		(120 533 309)	(109 445 895)	Parts des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice		391 019	381 004
Immobilisations financières	8	36 033 720	19 669 788	<u>TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES</u>		18 800 406	31 179 441
Provisions		(2 711 980)	(747 068)	<u>PASSIFS</u>			
Total des actifs immobilisés		194 506 656	203 943 780	<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Autres actifs non courants	9	7 267 254	12 199 444	Provisions pour charges			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		201 773 910	216 143 224	Emprunts obligataires et bancaires	18	59 191 231	70 192 605
<u>ACTIFS COURANTS</u>				<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		59 191 231	70 192 605
Stocks	10	70 612 066	58 783 922	<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Provisions		(2 675 540)	(1 302 068)	Fournisseurs et comptes rattachés	19	92 738 770	93 914 299
Clients et comptes rattachés	11	18 744 208	15 195 232	Autres passifs courants	20	26 769 668	28 871 726
Provisions		(2 795 993)	(2 134 882)	Concours bancaires et autres passifs financiers	21	89 942 348	60 222 758
Autres actifs courants	12	42 042 034	35 391 609				
Provisions		(563 657)	(426 534)				
Autres actifs financiers	13	337 323	359 208				
Liquidités et équivalents de liquidités	14	28 860 898	33 750 722	<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		209 450 786	183 008 783
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		154 561 339	139 617 209	<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		268 642 017	253 201 388
TOTAL DES ACTIFS		356 335 249	355 760 433	<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES&DES PASSIFS</u>		356 335 249	355 760 433

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	NOTES	2 015	2 014
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	22	534 971 169	510 630 650
Autres revenus d'exploitation		17 274 593	15 817 803
		552 245 762	526 448 453
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et autres achats conso	23	(422 330 127)	(405 988 904)
Achats d'approvisionnement consommés		(18 236 657)	(17 154 736)
Charges de personnel		(46 098 715)	(41 350 780)
Dotations aux amortissements et aux provisions	24	(22 091 183)	(17 984 859)
Autres charges d'exploitation	25	(37 790 553)	(34 829 840)
		(546 547 235)	(517 309 119)
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		5 698 527	9 139 334
Charges financières	26	(6 734 868)	(8 441 304)
Produits financiers	27	5 740 443	2 305 402
Autres gains ordinaires	28	1 551 014	2 755 933
Autres pertes ordinaires		(204 987)	(812 849)
		6 050 129	4 946 516
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS			
Impôts sur les bénéfices		(2 057 456)	(2 516 000)
		3 992 673	2 430 516
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS			
		3 992 673	2 430 516
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES			
		3 992 673	2 430 516
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 992 673	2 430 516
Intérêts minoritaires		391 019	381 004
Résultat net (part du groupe)		3 601 654	2 049 512
Résultat par action		0,180	0,123

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(présenté selon la méthode de référence)

(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	2 015	2 014
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	562 915 399	538 390 552
Encaissements reçus des autres débiteurs	11 054	26 705
Encaissements provenant des assurances sur stocks		
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(560 000 186)	(497 691 161)
Intérêts payés	(6 852 125)	(6 573 152)
Intérêts reçus	522 601	324 634
Impôts sur les bénéfices payés (compte tenu des restitutions)	10 332 611	(1 125 949)
Autres flux liés à l'exploitation	(649 101)	(1 780 191)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	6 280 253	31 571 438
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(23 881 667)	(27 615 877)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(13 689 526)	(6 663 712)
Variation provenant des autres actifs non courants		(322 197)
Encaissement provenant de la cession d'immob financières		
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	337 659	195 551
Intérêts et dividendes	14 149	171 935
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	(37 219 385)	(34 234 300)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions	(82 493)	(10 075 811)
Encaissements provenant des augmentations du capital		21 949 993
Encaissements provenant des assurances sur Immob,	2 782 247	
Encais.provenant des emprunts& billets de trésorerie	20 500 000	58 100 000
Remboursement d'emprunts& billets de trésorerie	(23 711 506)	(23 634 529)
Encaissement suite au rachat des actions propres		3 010 686
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	(511 752)	49 350 339
VARIATION DE TRESORERIE	(31 450 884)	46 687 477
Trésorerie au début de l'exercice	6 846 999	(37 340 415)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(24 603 885)	9 347 062

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
SNMVT-MONOPRIX

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

1. PRESENTATION DES SOCIETES CONSOLIDEES

La société mère, société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis – SNMVT, est une société anonyme dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises et de tous produits.

La SNMVT MONOPRIX détient une participation directe de 99,96% du capital de la SGS TOUTA dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples,

La SNMVT-MONOPRIX détient également une participation directe de 98,73% du capital de la société MONOGROS dont l'activité est principalement l'approvisionnement des points de vente MONOPRIX. Cependant, la société Monogros détient 2,27% du capital de la SNMVT-MONOPRIX,

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 48,41% au capital de la société Immobilière MONOPRIX « SIM » dont l'activité est la promotion immobilière.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 68,25% au capital de la Société de développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande, de produit agricole ou de pêche.

La participation de la SNMVT dans la société « GEMO » est de 50%. La GEMO, contrôlée conjointement avec une autre société, assure la réalisation de services d'approvisionnement pour le compte de MONOPRIX. Cependant, depuis l'exercice 2010, la société GEMO est une société en veilleuse et n'a assuré aucune prestation au profit de la SNMVT.

La SNMVT a racheté en juin 2009, les 99,99% du capital de la société Tunisian Shopping Spaces - TSS dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

La SNMVT a participé à hauteur de 50,02% du capital de la société « SNMVT INTERNATIONAL » société de service partiellement exportatrice.

La SNMVT a participé à hauteur de 50% du capital de la société « UNITED DECS » société de commerce international.

La SNMVT-MONOPRIX a racheté en 2015 directement 10% du capital de la société de promotion immobilière « STONE HEARD » et 90% indirectement par sa filiale la SIM.

2/ METHODES DE CONSOLIDATION UTILISEES ET PERIMETRES DE CONSOLIDATION

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes:

- L'intégration globale : Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées. Les capitaux propres et le résultat sont ensuite répartis entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires minoritaires, en contre-partie de l'élimination du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

Cette méthode est appliquée aux sociétés contrôlées d'une manière exclusive par le groupe.

- L'intégration proportionnelle: Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes des entreprises consolidées. A cet effet, l'intégration des éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint ne s'effectue qu'au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation d'intérêts minoritaires directs. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

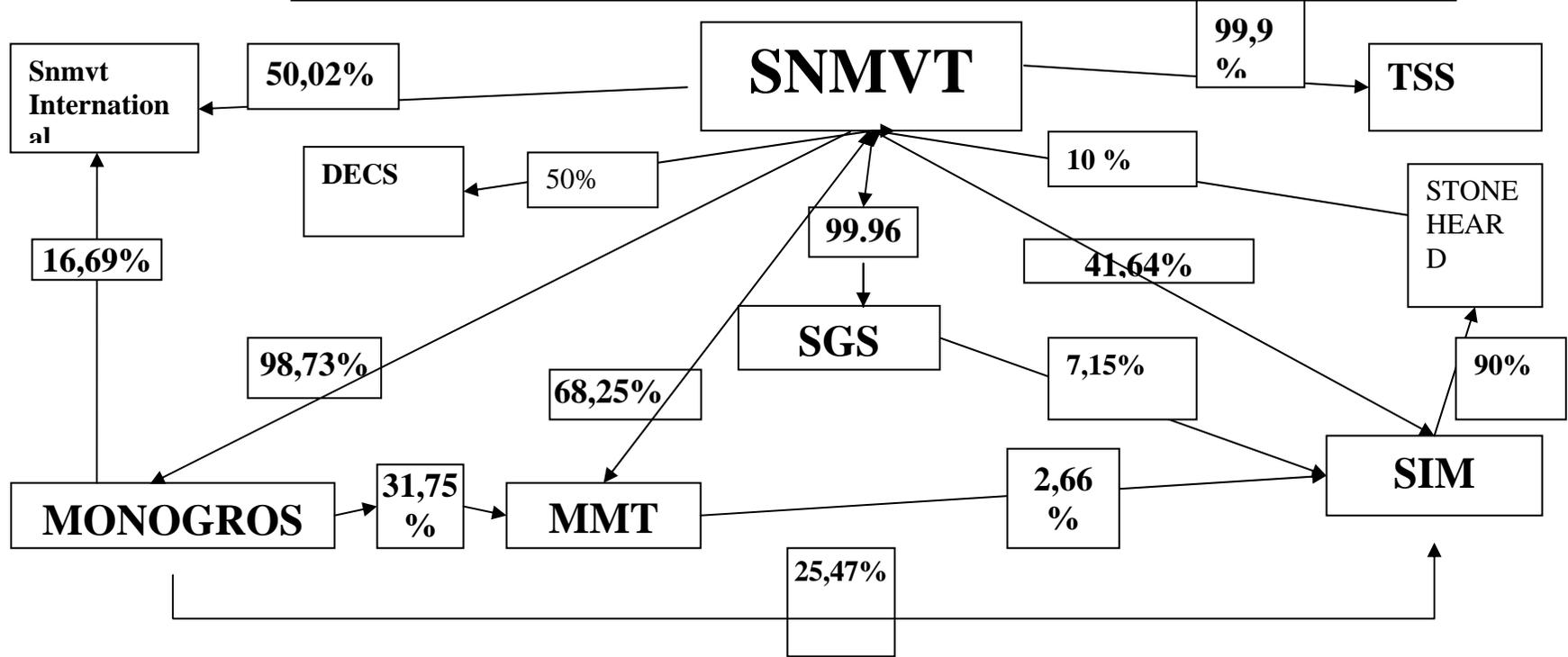
Cette méthode est appliquée aux sociétés placées sous un contrôle conjoint.

- La mise en équivalence: Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice. Les opérations et comptes entre la société mise en équivalence et les autres entreprises consolidées sont au préalable éliminées.

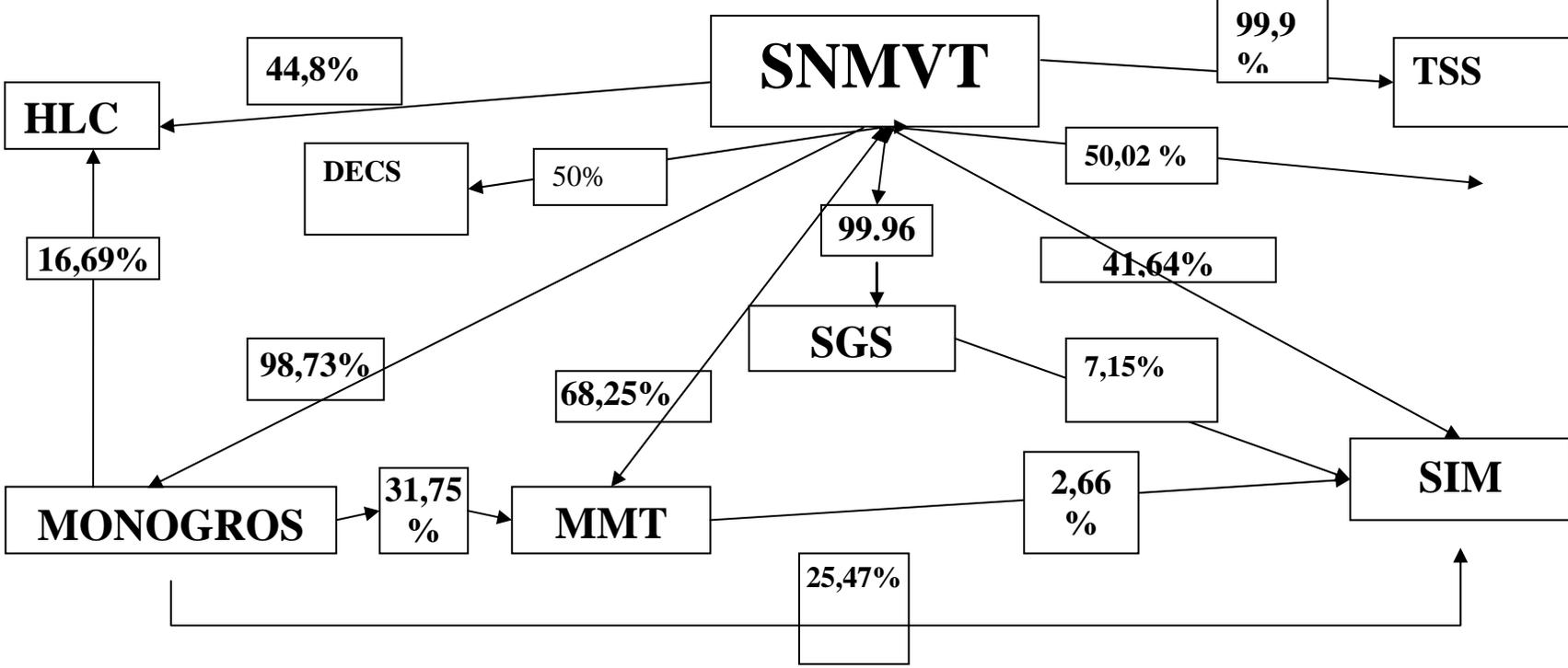
Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable.

3. Le tableau suivant détaille le périmètre et les méthodes de consolidation retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés de la SNMVT-MONOPRIX.

Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2015



Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2014



Au 31 décembre 2015

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEARD	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	78,93%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	76,92%	Filiale	Intégration globale	76,59%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Intégration globale	50,02%
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Intégration globale	50%

Au 31 décembre 2014

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100,00%	Mère	Intégration globale	100%
HLC	Hôtellerie	61,49%	Filiale	Intégration globale	61,32%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	76,92%	Filiale	Intégration globale	76,59%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Intégration globale	50,02%
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Intégration globale	50%

4. METHODES COMPTABLES ADOPTEES PAR LA SOCIETE

Les états financiers consolidés sont préparés en conformité aux principes comptables généralement admis en Tunisie, tels que spécifiés notamment par la norme comptable générale (NCT1) et les normes comptables de consolidations (NC35, NC 36, NC37 et NC38).

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés sont résumées ainsi :

4.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine en retenant le coût historique.

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Par dérogation à ce principe les immobilisations corporelles de la société SAHARA CONFORT – « TSS » et en particulier les terrains de la société ont fait l'objet d'une réévaluation libre. Le différentiel de valorisation a été porté au niveau des capitaux propres de cette dernière.

4.2 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale.

4.3 Traitement de la prise de contrôle de la société SGS

La prise de contrôle de la société SGS réalisée en août 2003, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur préconisée par la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises NC38. Selon cette méthode, le coût d'acquisition et les actifs (y compris les fonds de commerce) et passifs de la SGS ont été évalués à leur juste valeur. L'écart d'acquisition négatif dégagé suite à cette méthode et conformément au paragraphe 35 de la norme NC38, est venu en diminution de l'évaluation des fonds de commerce dont la valeur a été réduite d'égal montant.

4.4 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation, déterminés à la date de chaque acquisition, par la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée, ont été, compte tenu de leur caractère peu significatif, totalement amortis au cours de l'exercice 2005.

4.5 Dates de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés intégrées globalement arrêtés au 31 décembre.

4.6 Filiales exclues de la consolidation

Les filiales SNMVT INTERNATIONAL et UNETED DECS, contrôlées respectivement à hauteur de 50,02% et 50% ont été exclues en 2015 du périmètre de consolidation, et ce conformément au paragraphe 11 (b) de la norme comptable 35 du système comptable des entreprises qui exclut toute filiale soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

En effet, ces deux filiales, qui travaillaient exclusivement pour les deux sociétés installées en Lybie dont les deux uniques magasins ont été fermés depuis janvier 2015 en raison de la détérioration des conditions sécuritaire que connaît ce pays depuis la révolution et particulièrement depuis début 2015, ont vu leurs activités totalement arrêtées, y compris les programmes prévisionnels de développement par l'ouverture progressive de plusieurs nouveaux magasins.

5. Ecart d'acquisition

Ce compte correspond aux écarts d'acquisition dégagés lors des prises de contrôle successifs par la SNMVT des filiales MONOGROS et la SIM, ainsi que les écarts d'acquisition dégagés suite aux participations aux différentes augmentations du capital des sociétés SIM. Ces écarts et compte tenu de leur caractère peu significatif, ont été totalement résorbés durant l'exercice 2005 et les exercices de leur constatation. Ce compte se détaille comme suit:

	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la SIM	83 980	83 980
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de MONOGROS dans la SIM	(63 922)	(63 922)
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la MONOGROS	19 811	19 811
Total des écarts d'acquisition	39 869	39 869
A déduire amortissement des écarts d'acquisition	(39 869)	(39 869)
Total des écarts d'acquisition nets	0	0

6. Immobilisations incorporelles

	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Logiciels informatiques	3 676 125	3 274 003
Fonds de commerce SNMVT	3 586 197	3 586 197
Fonds de commerce SGS	324 213	324 213
Fonds de commerce SIM	1 344 796	1 344 796
Fonds de commerce TSS	12 000	12 000
Fonds de commerce et good will de la SGS comptabilisés selon la méthode générale des justes valeurs	6.1 12 838 300	12 838 300
Immobilisations incorporelles en cours	331 209	8 418
	22 112 840	21 387 927
A déduire amortissement des logiciels	(2 180 047)	(1 519 728)
A déduire amortissement des fonds de commerce SNMVT	(2 782 761)	(2 607 906)
A déduire amortissement des fonds de commerce SGS	(324 213)	(324 213)
A déduire amortissement des fonds de commerce SIM	(1 344 694)	(1 287 946)
A déduire amortissement des fonds de commerce TSS	(12 000)	(12 000)
A déduire amortissement des fonds de commerce et good will comptabilisés selon la méthode générale de la juste valeur	(12 838 300)	(12 838 300)
	(19 482 015)	(18 590 093)
	2 630 825	2 797 834

6.1 Fonds de commerce et good will de la SGS

La prise de contrôle exclusif de la SGS a été réalisée en août 2003 suite à l'acquisition par la SNMVT de 99,88% des actions composant son capital. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur. Selon cette méthode, le coût d'acquisition, les actifs y compris les éléments incorporels (fonds de commerce), et les passifs de la société acquise la SGS, ont été évalués à leur juste valeur, estimée à partir de l'étude d'évaluation réalisée préalablement à cette prise de participation.

Les écarts d'évaluation constatés lors de cette première consolidation, n'ont pas pris en considération les impôts différés et ce en raison de l'objectif de continuation de l'exploitation des fonds de commerce des magasins acquis fixé par la SNMVT.

Des provisions ont été également inscrites pour tenir compte des corrections et des redressements des différentes rubriques comptables dont l'estimation a été basée particulièrement sur les conclusions de l'audit réalisé préalablement à la prise de contrôle de cette société et sur les états financiers corrigés établis. Ces provisions ont été déduites du résultat déficitaire dégagé par cette filiale au niveau de ses états financiers.

L'écart d'acquisition négatif restant après comptabilisation aux justes valeurs des actifs, fonds de commerce et des passifs, a été inscrit en diminution de la juste valeur attribuée aux éléments incorporels (fonds de commerce).

Le tableau suivant détaille les écarts d'évaluation:

Détermination des justes valeurs des éléments actifs et passifs et détermination de l'écart d'acquisition				
POSTES COMPTABLES	Valeurs réévaluées (justes valeurs)	Valeurs comptables nettes	Ecart d'évaluation	Éléments déterminant l'écart d'acquisition
Capitaux propres de la SGS au jour de la prise de participation				2 261 715
Terrain	1 248 715	456 654	792 061	
Construction	6 865 760	2 515 610	4 350 150	
Agencement et aménagement des constructions	1 652 525	606 756	1 045 769	
Fonds de commerce	18 170 000		18 170 000	
	27 937 000	3 579 020	24 357 980	24 357 980
Provision sur les stocks	(7 630 776)		(7 630 776)	
Provision sur les actifs	(202 210)		(202 210)	
Provision pour des charges d'exploitation	(2 310 651)		(2 310 651)	
Provision pour complément d'amortissement	(282 352)		(282 352)	
	(10 425 989)		(10 425 989)	(10 425 989)
Juste valeur des actifs et passifs acquis				16 193 706
Quote part de la SNMVT dans la juste valeur (99,88%)				16 174 274
A déduire le coût d'acquisition des titres de la SGS par la SNMVT				(10 842 573)
Ecart d'acquisition				5 331 701
Fonds de commerce diminué de l'écart d'acquisition	18 170 000		18 170 000	<u>12 838 300</u>

6.2 Prise de contrôle de la TSS

La prise de contrôle exclusif de la TSS a été réalisée en juin 2009 suite à l'acquisition par la SNMVT de 99,90% des actions composant son capital. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur.

Détermination des justes valeurs des éléments actifs et passifs et détermination de l'écart d'acquisition				
POSTES COMPTABLES	Valeurs réévaluées (justes valeurs)	Valeurs comptables nettes	Ecart d'évaluation	Eléments déterminant l'écart d'acquisition
Capitaux propres de la TSS au jour de la prise de participation (le 26/6/2009)				6 769 822
capital				1 300 000
reserves				5 469 822
resultats reportés				
résultat période				
Capital non libéré				
Terrain	8 861 904	4 529 410	4 332 494	
Construction	4 787 136	4 787 136	0	
Agencement et aménagement des constructions	458 640	458 640	0	
Matériel et outillage	358 100	358 100	0	
Matériel de transport	16 691	16 691	0	
Equipements de bureau	7 037	7 037	0	
Matériel informatique	59 013	59 013	0	
	14 548 521	10 216 027	4 332 494	4 332 494
Juste valeur des actifs et passifs acquis				11 102 316
Quote part de la SNMVT dans la juste valeur (99,994%)				11 101 650
				666
A déduire le coût d'acquisition des titres de la TSS par la SNMVT				-10 974 493
Ecart d'acquisition				127 156

6.3 Prise de contrôle de la société STONE HEARD

La prise de contrôle exclusif de la société STONE HEARD a été réalisée en janvier 2015 suite à l'acquisition par la SNMVT et la SIM de la totalité des parts composant son capital social. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur.

<u>Détermination des justes valeurs des éléments actifs et passifs et détermination de l'écart d'acquisition</u>				
POSTES COMPTABLES	Valeurs réévaluées (justes valeurs)	Valeurs comptables nettes	Ecart d'évaluation	Éléments déterminant l'écart d'acquisition
Capitaux propres de la STE STONE HEARD au jour de la prise de participation (le 26/6/2009)				1 419 340
capital				1 415 000
reserves				4 340
Terrain	6 499 260	1 418 600	5 080 660	
	6 499 260	1 418 600	5 080 660	5 080 660
Juste valeur des actifs et passifs acquis				6 500 000
Quote part de la SNMVT dans la juste valeur (99,994%)				6 500 000
A déduire le coût d'acquisition des titres de la TSS par la SNMVT				0
				-6 500 000
Ecart d'acquisition				0

7. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les tableaux des pages suivantes permettent d'analyser les immobilisations et amortissements par société, alors que le tableau de la page suivante détaille les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles au titre de l'exercice 2015.

TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIETE DES VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2015									
	SNMVT- MONOPRIX	SGS	Ecart de	MONOGROS	SIM	MMT	STONE HEARD	TSS	VALEUR BRUTE TOTALE
	réévaluation SGS								
Immobilisations Corporelles									
Terrain	3 794 059,000	417 808,000	792 061,000		20 812 002,000	1 960 153,000	1 418 600,000	4 529 410,000	33 724 093,000
Construction	7 848 405,000	11 735 443,000	4 350 150,000	26 000,000	18 825 248,000			6 793 832,000	49 579 078,000
Agencements, aménag. des constructio	2 470 621,000	643 978,000	1 045 769,000	618 807,000	4 447 490,000	59 765,000	0,000	1 304 664,000	10 591 094,000
Matériel et Outillage	65 948 141,000	748 215,000		4 868 539,000	2 895 137,000	5 179 419,000	0,000	1 583 477,000	81 222 928,000
Petit matériel et outillage	183 681,000			12 954,000	14 156,000	7 566,000	0,000		218 357,000
Matériel de Transport de personnes	34 799,000	250 000,000		2 404 068,000	220 000,000		0,000		2 908 867,000
Matériel de Transport de biens	0			8 036 406,000	26 237,000	1 560 497,000	0,000	249 454,000	9 872 594,000
Equipement de bureau	592 276,000	1 185 269,000		641 773,000	216 905,000	49 127,000	0,000	37 688,000	2 723 038,000
Matériel informatique	2 576 110,000	6 112,000		8 435 876,000	122 099,000	7 473,000	0,000	220 306,000	11 367 976,000
Agencement, aménag. divers	30 207 011,000	2 143 899,000		7 413 761,000	6 452 874,000	3 739 496,000	0,000		49 957 041,000
Immobilisations en cours	7 328 992,000	68 971,000		591 150,000	8 578 119,000	96 926,000		40 979,000	16 705 137,000
Avances immobilisations en cours	353 398,000				325 646,000	125 000,000			804 044,000
	121 337 493,000	17 199 695,000	6 187 980,000	33 049 334,000	62 935 913,000	12 785 422,000	1 418 600,000	14 759 810,000	269 674 247,000

TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIETE DES AMORTISSEMENTS CUMULES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2015									
	SNMVT- MONOPRIX	SGS	Ecart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	MMT	STONE HEARD	TSS	VALEUR BRUTE TOTALE
Immobilisations Corporelles									
Construction	6 939 452	6 103 040	2 700 718	26 420	6 262 570	-	-	2 791 034	24 823 234
Agencements, aménag. des constructio	1 957 611	642 182	1 045 769	358 771	1 613 624	11 233	-	883 736	6 512 926
Matériel et Outillage	38 210 920	715 443	-	3 882 621	1 720 200	667 660	-	1 538 109	46 734 953
Petit matériel et outillage	105 216	-	-	11 304	14 075	6 007	-	-	136 602
Matériel de Transport de personnes	34 799	250 000	-	1 379 248	71 989	-	-	-	1 736 036
Matériel de Transport de biens	-	-	-	6 318 283	26 237	264 668	-	249 454	6 858 642
Equipement de bureau	331 731	720 786	-	540 588	140 615	13 098	-	37 518	1 784 336
Matériel informatique	2 574 060	6 112	-	7 338 342	122 099	7 473	-	220 306	10 268 392
Agencement, aménag. divers	12 572 942	1 247 543	-	4 425 587	2 838 011	229 996	-	364 110	21 678 189
	62 726 731	9 685 106	3 746 487	24 281 164	12 809 420	1 200 135	-	6 084 267	120 533 310

8. Immobilisations Financières	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Titres de participation	26 897 403	16 439 277
Avances sur participation	7 168 500	1 820 000
Prêts à plus d'un an	792 746	876 597
Dépôts et cautionnements	1 175 071	533 914
	36 033 720	19 669 788
A déduire les provisions sur les titres de participations	(2 136 257)	(171 345)
A déduire les provisions sur les Prêts TSS	(575 723)	(575 723)
	(2 711 980)	(747 068)
	33 321 740	18 922 720
9. Autres actifs non courants	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Frais préliminaires HLC		6 015 404
Frais préliminaires MMT	302 316	194 703
Frais préliminaires MGS	923 015	
Frais préliminaires SIM	286 510	227 882
Frais préliminaires SNMVT	5 672 911	5 598 106
Frais préliminaires STONE HEARD	828	
Charges à répartir TSS	81 674	163 349
	7 267 254	12 199 444
10. Stocks	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Stocks de marchandises	61 627 455	57 924 331
Travaux en cours	8 296 871	49 742
Stocks des consommables	687 740	809 849
	70 612 066	58 783 922
Provisions sur les marchandises	(2 675 540)	(1 302 068)
	67 936 526	57 481 854

<i>11. Clients et comptes rattachés</i>	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Clients et comptes rattachés	18 389 402	14 967 448
Clients douteux	354 806	227 784
	18 744 208	15 195 232
Provisions sur clients et les comptes rattachés	(2 795 993)	(2 134 882)
	15 948 215	13 060 350
<i>12. Autres actifs courants</i>	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Fournisseurs, emballage à rendre	509 834	516 687
Personnel	660 176	628 163
Etat et collectivités publiques, AP ET IS à reporter	6 987 412	14 698 961
Etat et collectivités publiques, RS effectuées par des tiers	2 630 231	2 534 415
Etat, impôts différés	949 693	781 195
Etat et collectivités publiques, TVA à reporter	1 953 673	3 629 335
Etat et collectivités publiques, TFP à reporter	-	-
Débiteurs divers	25 081 295	3 921 466
Charges constatées d'avance	2 076 330	678 352
Produits à recevoir et produits constatés d'avance	552 473	7 901 612
Compte d'attente	640 917	101 423
	42 042 034	35 391 609
Provisions sur les autres actifs	(563 657)	(426 534)
	41 478 377	34 965 075
<i>13. Autres actifs financiers</i>	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Titre de placement	-	-
Prêts et autres actifs financiers	337 323	359 208
	337 323	359 208

<i>14. Liquidités et équivalents de liquidités</i>	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Placements courants	13 795 913	24 211 135
Chèques à encaisser	107 333	131 875
Banques	12 079 063	6 758 509
Caisses	2 878 589	2 649 203
	28 860 898	33 750 722

15. Capital social

Le capital social de la société consolidante la SNMVT de 39 938 746 dinars, représenté par 19 969 373 actions de 2 dinars de nominal. .

<i>16. Réserves consolidées</i>	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Quote part du groupe dans les réserves consolidées	25 305 420	36 000 798
	25 305 420	36 000 798

<i>17. Résultats consolidés</i>	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Quote part du groupe dans les résultats consolidés des filiales	3 601 654	2 049 512
	3 601 654	2 049 512

<i>18. Emprunts obligataires et emprunts bancaires</i>	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Emprunts bancaires	59 191 231	70 168 041
Autres dettes à plus d'un an		24 564
	59 191 231	70 192 605

<i>19. Fournisseurs et comptes rattachés</i>	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Fournisseurs d'exploitation	24 229 906	18 758 444
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	45 338 276	55 264 027
Fournisseurs d'investissement	3 288 691	6 277 097
Fournisseurs d'investissement, effets à payer	12 662 308	5 408 457
Fournisseurs retenues de garantie et prorata	650 560	285 098
Fournisseurs, factures non parvenues	6 569 029	7 921 176
	92 738 770	93 914 299
<i>20. Autres passifs courants</i>	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Clients créditeurs	2 426 054	2 188 128
Personnel	1 690 100	1 510 930
Etat, impôts et taxes	5 160 017	4 514 337
Etat, impôts sur les sociétés	1 167 580	1 781 940
Comptes courants actionnaires	145 080	172 887
Créditeurs divers, CNSS	3 030 458	2 830 993
Créditeurs divers, assurances groupes	193 440	132 818
Autres créditeurs divers	637 225	1 244 712
Comptes de régularisation	5 350 622	7 029 321
Produits perçus d'avance	39 995	5 170
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation	6 929 097	7 460 490
	26 769 668	28 871 726
<i>21. Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Emprunts bancaires à moins d'un an	28 150 361	20 343 972
Billets de trésorerie	8 000 000	15 000 000
Emprunts, intérêts courus	327 204	474 327
Concours bancaires	53 464 783	24 404 459
	89 942 348	60 222 758
<i>22. Revenus</i>	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Ventes des marchandises chez la SNMVT	531 406 375	507 648 879
Ventes des marchandises chez monogros	1 211 758	27 289
Ventes des marchandises chez MMT	2 318 648	377 126
Revenus chez SGS	34 388	6 101
Revenus chez DECS		377 938
Revenus chez SNVT INTERNATIONAL		2 193 317
	534 971 169	510 630 650

23. Achats consommés **2 015** **2 014**

Achats des marchandises consommées	422 330 127	405 988 904
	422 330 127	405 988 904

Les achats de la SNMVT auprès de la société Monogros pour 94 852 098 dinars et 96 738 064 dinars respectivement en 2015 et 2014 ont été annulés des achats consommés en contre partie des ventes .
De même, les achats de la SNMVT auprès de la MMT pour 37 620 908 dinars et 37 354 190 dinars respectivement en 2015 et 2014 ont été annulés des achats consommés en contre partie des ventes .

24. Dotation aux amortissements et résorptions **2 015** **2 014**

Dotation amortissement des immobilisations incorporelles	997 077	867 250
Dotation amortissement des immobilisations corporelles	15 472 750	14 335 619
Dotation amortissement des écarts d'évaluation/actifs SGS	217 507	173 934
Dotation aux résorptions des autres actifs non courants	1 792 022	1 197 662
Dotation aux provisions clients, chèques et traites impayés	1 955 242	1 332 686
Dotation aux provisions sur les stocks	2 675 540	1 302 068
Dotation aux provisions sur les débiteurs divers	138 634	
Dotation provision pour risques fournisseurs et d'exploitation	3 413 505	2 719 273
Dotation provision sur les titres de participation	1 964 912	
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(1 302 068)	(1 739 283)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(1 289 041)	(1 121 304)
Reprises /provisions sur risques fournisseurs et d'exploitation	(3 944 897)	(1 083 046)
	22 091 183	17 984 859

25. Autres charges d'exploitation **2 015** **2 014**

Travaux sous traités		382 408
Locations et charges locatives	6 768 900	5 044 744
Entretien et réparation	9 196 611	8 787 916
Primes d'assurance	559 802	466 426
Autres services extérieurs	1 910 854	1 592 066
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	1 995 765	1 852 598
Frais de publicité et de publication	8 132 532	6 937 279
Frais de transport et transport sur achat	1 632 332	1 578 969
Voyages, déplacement et missions	3 689 269	3 505 537
Frais postaux et de télécommunication	766 489	776 363
Frais bancaires	677 820	807 428
Autres charges ordinaires	35 087	77 481
Impôts et taxes	2 425 092	3 020 625
	37 790 553	34 829 840

26. Charges financières nettes	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Intérêts des emprunts bancaires	4 730 583	4 852 899
Intérêts sur comptes courants bancaires	1 317 426	1 500 572
Intérêts sur billets de trésorerie	519 388	357 098
Pertes de change	146 524	79 782
Charges nettes / cession actions		1 635 412
Autres charges financières	20 947	15 541
	6 734 868	8 441 304
27. Produits financiers	<u>2 015</u>	<u>2 015</u>
Produits des comptes courants bancaires	52 361	94 615
Revenus des placements et bons de trésorerie	497 469	466 719
Dividendes	11 351	128 785
Plus values /cession valeurs mobilières	5 133 085	1 334 513
Gains de change	46 177	280 770
	5 740 443	2 305 402
28. Autres gains ordinaires	<u>2 015</u>	<u>2 015</u>
Reprises provisions	6 601	19 213
Autres gains ordinaires	1 544 413	2 736 720
	1 551 014	2 755 933

29. Autres notes sur les états financiers consolidés

L'impôt différé relatif à la marge interne réalisée par MONOGROS et incluse aux stocks de la SNMVT, a été déterminé sur la base du taux de 25% en 2015 et 2014. Aucun autre impôt différé n'a été retenu en raison de l'absence d'actifs significatifs non destinés aux exploitations courantes des sociétés incluses au périmètre de consolidation.

30. Litiges en cours

Durant l'exercice 2013, la société a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers du 31 décembre 2015, l'affaire demeure devant les tribunaux judiciaires compétents.

31. Informations sur le contrôle fiscal en cours

La société mère a subi un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices 2011 à 2014. La société a adressé début janvier 2016, son opposition sur la majorité des éléments de redressement. Cependant, une provision d'un montant de 810 MD a été constatée en 2015 pour tenir compte des éléments de redressement jugés fondés par la société.

TUNIS, le 5 mai 2016

Messieurs les actionnaires de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

RAPPORT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX », faisant ressortir un total bilan consolidé de 356 335 249 DT et un résultat bénéficiaire consolidé de 3 601 654 DT et qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

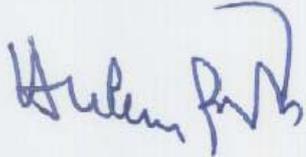
Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 7.3 des notes aux états financiers relatif à une affaire en justice opposant la filiale Tunisian Shopping Spaces – « TSS » au ministère de l'équipement et de l'habitat à la suite d'une décision ministérielle prise en date du 24 mai 2010 relative à la saisie d'un terrain propriété de la filiale.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- Sur la base de ces vérifications nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Hichem BESBES


Kalthoum BOUGUERRA
FMBZ-KPMG Tunisie
